

224C0489
FR0010341032-FS0236

4 avril 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FONCIERE INEA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 avril 2024, la société par actions simplifiée Gest SAS¹ (2 place des Hauts Tilliers, 92230 Gennevilliers) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 avril 2024, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Gest Invest SC² qu'elle contrôle, le seuil de 15% des droits de vote de la société FONCIERE INEA et détenir directement et indirectement, 1 433 084 actions FONCIERE INEA représentant 2 566 357 droits de vote, soit 13,22% du capital et 14,70% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Gest SAS ¹	577 120	5,32	1 154 240	6,61
Gest Invest SC ²	855 964	7,90	1 412 117	8,09
Total Gest SAS	1 433 084	13,22	2 566 357	14,70

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société FONCIERE INEA.

¹ Détendue par la société PRRU, contrôlée à 100% par M. Philippe Rosio et sa famille, qui détiennent ensemble 51,05% du capital et des droits de vote de Gest SAS et Bootes, contrôlée à 100% par Mme Arline Gaujal-Kempler et sa famille, qui détiennent ensemble 48,95% du capital et des droits de vote de Gest SAS. Les sociétés PRRU et Bootes agissent de concert, étant précisé que M. Philippe Rosio est président-directeur général de FONCIERE INEA et que Mme Arline Gaujal-Kempler est directeur général délégué de Gest SAS.

² Société civile (sise 2 place des Hauts Tilliers, 92230 Gennevilliers) contrôlée par la société Gest SAS.

³ Sur la base d'un capital composé de 10 841 080 actions représentant 17 459 483 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.